



## SOMMAIRE

- 3**    **ACTIVITÉ 1**  
Sauvez les ours polaires
- 4**    **ACTIVITÉ 1 (alternative)**  
Dérèglement climatique : les statues
- 5**    **ACTIVITÉ 2**  
Le fil des mots
- 6**    **ACTIVITÉ 3**  
La frise chronologique du dérèglement  
chronologique
- 7**    **ANNEXE 1**  
Modèle d'arborescence - le fil des mots
- 8**    **ANNEXE 2**  
Glossaire – définitions liées au dérèglement  
climatique
- 9**    **ANNEXE 3**  
Fiche frise chronologique - données
- 13**    **ANNEXE 4**  
Les panneaux « Acteurs/Événements/Textes »
- 17**    **ANNEXE 4**  
Les panneaux « Descriptions »
- 21**    **ANNEXE 4**  
Les panneaux « Dates »

## **ACTIVITÉ 1**

### **SAUVEZ LES OURS POLAIRES**

---

- **DURÉE** : 15 minutes
- **PUBLIC** : à partir de 14 ans
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : de 8 à 30
- **OBJECTIFS** :
  - Aborder le dérèglement climatique à travers un jeu
  - Favoriser la dynamique collective via une activité ludique
- **MATÉRIEL** :
  - Des feuilles de papier journal
  - De quoi jouer de la musique (enceintes, smartphone...)

#### ➤ **PRÉPARATION** :

Cette activité de démarrage est une variation du jeu des chaises musicales. Mettez plusieurs feuilles de journaux au sol, assez grandes pour que tout le monde puisse se positionner dessus, et avec assez d'espace entre elles pour danser autour.

#### **DÉROULEMENT** :

1. Expliquez aux participantes et aux participants que les feuilles des journaux seront les icebergs et les participants seront les ours polaires.
2. Lorsque la musique est diffusée les ours glaciaires nagent (dansent) autour des icebergs. Lorsque la musique s'arrête ils devront chercher une place sur un iceberg. Les participantes et les participants peuvent partager un même iceberg.
3. Après chaque tour, pliez les feuilles de journaux en deux. Les ours polaires devront s'aider pour rentrer sur les icebergs.
4. Si quelqu'un ne trouve pas de place le jeu se termine. Observez les comportements des personnes participantes pour alimenter le debriefing.
5. L'animateur ou animatrice peut lancer une discussion avec les personnes participantes. Il ou elle peut s'appuyer sur les questions suivantes :
  - Que s'est-il passé pendant l'activité ?
  - Est-ce que le groupe a été coopératif ?
  - Qu'avez-vous ressenti ? Pourquoi ?
  - En quoi est-ce que cette expérience fait référence aux enjeux du dérèglement climatique ? A l'accueil des déplacés climatiques ?

*Source* : Cette activité est extraite du site internet du réseau d'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale <https://red.educagri.fr/outils/energizers-sur-le-theme-du-climat/>

## **ACTIVITÉ 1 (alternative)**

### **DEREGLEMENT CLIMATIQUE : LES STATUES**

---

- **DURÉE** : 15 minutes
- **PUBLIC** : à partir de 14 ans
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : entre 8 et 30
- **OBJECTIFS** :
  - Aborder le lien entre les droits humains et le dérèglement climatique à travers un jeu
  - Mettre en mouvement les participants
- **MATÉRIEL** : Pas de matériel nécessaire
- **PRÉPARATION** :

Mettez les tables et chaises sur le côté de la pièce, pour laisser suffisamment de place pour se déplacer

#### **DÉROULEMENT** :

1. Invitez les personnes participantes à se disperser dans la salle.
2. Demandez à la moitié des personnes participantes de faire une statue représentant ce que les droits humains veulent dire pour elles. Encouragez les personnes participantes à utiliser tout leur corps, notamment des expressions du visage.  
Demandez à l'autre moitié des personnes participantes de se déplacer dans la salle et d'aller regarder les positions des autres.
3. Demandez aux personnes d'arrêter et d'échanger leurs rôles. Les personnes qui se déplaçaient créent désormais leur statue pendant que les autres se déplacent et observent
4. Répétez le même exercice, en représentant cette fois-ci le dérèglement climatique. De nouveau, donnez-leur le temps de regarder la position des autres.
5. Le groupe se rassemble et l'animateur ou l'animatrice lance une discussion :
  - Que s'est-il passé pendant l'activité ?
  - Qu'avez-vous ressenti ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui ressortait des premières statues ? Des deuxièmes ? Y avait-il des différences et/ou des points communs dans les représentations ?

**Source** : Cette activité est issue de [https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/980d2b10-19b8-446f-83a1-b1efccd21da9\\_EDH\\_MARINEL.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/980d2b10-19b8-446f-83a1-b1efccd21da9_EDH_MARINEL.pdf)

## **ACTIVITÉ 2**

### **LE FIL DES MOTS**

---

- **DURÉE** : 20 minutes
- **PUBLIC** : à partir de 14 ans
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : entre 8 et 30 personnes
- **OBJECTIFS** :
  - Permettre une libre expression des représentations des personnes participantes sur le dérèglement climatique
  - Identifier et définir les notions clés liées au dérèglement climatique
- **MATÉRIEL** :
  - Tableau ou grandes feuilles de papier
  - Marqueurs
  - Trois chaises
- **PRÉPARATION** :
  - Alignez trois chaises devant le tableau (ou trois grandes feuilles de papier).
  - Demandez au groupe de se mettre debout face aux chaises et au tableau.

#### **DÉROULEMENT** :

1. Écrivez « dérèglement climatique » en haut du tableau et demandez à une personne de s'asseoir sur la chaise du milieu.

2. Demandez aux autres personnes de proposer un mot qui leur vient à l'esprit quand on parle de « dérèglement climatique ». Les deux premières personnes proposant un mot viennent s'asseoir sur les deux chaises restantes. Inscrivez les deux mots sur le tableau, sur le modèle ci-contre, pour commencer l'arborescence.

3. Demandez à la personne du milieu de choisir le mot qui lui semble le plus pertinent. La personne dont le mot a été choisi prend sa place sur la chaise du milieu, tandis que les autres rejoignent le groupe.

4. Demandez de nouveau au groupe de proposer deux mots pour continuer l'arborescence, à partir du mot sélectionné. Les personnes proposant les mots viennent s'asseoir sur les chaises restantes, et la personne du milieu choisit de nouveau le mot qui lui semble le plus pertinent. Celle dont le mot a été choisi prend sa place sur la chaise du milieu, tandis que les autres rejoignent le groupe. Continuez ainsi jusqu'à ce que les participantes et participants soient à court de mots.

5. Laissez un temps aux personnes participantes pour observer l'arborescence.

6. Lancez une discussion à partir des questions suivantes :

Que constatez-vous ? Quelle est la branche la plus fournie ? Selon vous, pourquoi ? Avez-vous des exemples pouvant illustrer les mots proposés ? Pouvez-vous donner les définitions des mots et notions proposés ?

*Source* : Cette activité est inspirée du livret pédagogique « [Les Discours toxiques](#) ».

## ACTIVITÉ 3

### LA FRISE CHRONOLOGIQUE DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

---

- **DURÉE** : 1 heure
- **PUBLIC** : à partir de 14 ans
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : de 8 à 30 participants
- **OBJECTIFS** :
  - Découvrir des grandes dates historiques liées au dérèglement climatique
  - Découvrir des acteurs importants du dérèglement climatique
  - Découvrir des textes de référence sur le dérèglement climatique
- **MATÉRIEL** :
  - Les panneaux « acteurs/événements/textes »
  - Les panneaux « dates »
  - Les panneaux « description »
  - Fiche frise chronologique - données
  - Le glossaire – Annexe 2
- **PRÉPARATION** :
  - Imprimez le matériel nécessaire.
  - Divisez les personnes participantes en deux groupes de même effectif.
  - Mettez les tables et chaises sur le côté de la pièce, pour laisser suffisamment de place pour se déplacer
  - Prenez connaissance du glossaire

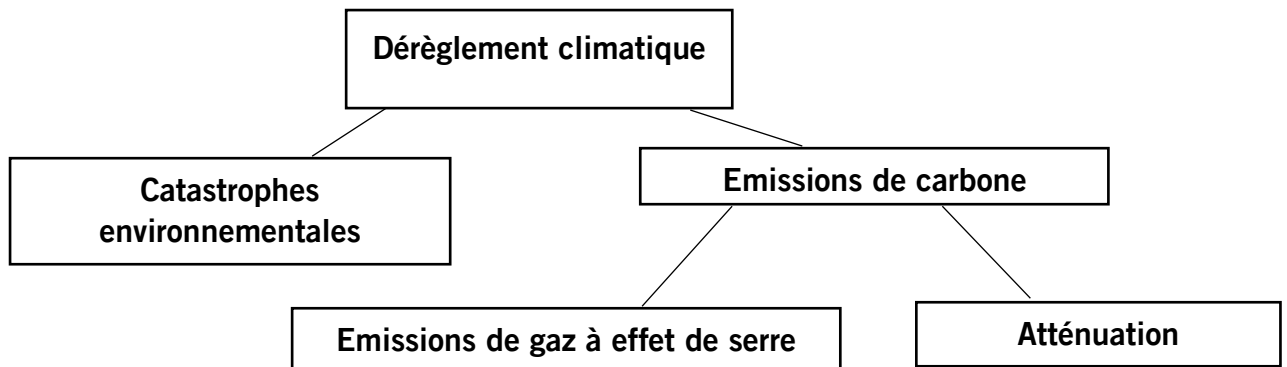
#### DÉROULEMENT :

1. Distribuez à chacun des membres du premier groupe un panneau « Acteurs/Événements/Textes » et à chacun des membres du deuxième groupe un panneau « description ».
2. Demandez ensuite aux participants du premier groupe d'aller à la rencontre des participants du deuxième groupe, afin de retrouver la définition correspondante à leur panneau « événements/acteurs ». Des binômes associant les panneaux « Acteurs/Événements/Textes » et les panneaux « description » sont ainsi formés.
3. Après les avoir laissé se regrouper, chaque binôme présente ses cartes à voix haute afin de vérifier de manière collective que les bons binômes ont été formés, à partir de la « fiche frise chronologique – données ». A ce stade, vous pouvez demander s'il y a des questions sur ces événements et acteurs.
4. Placez ensuite au sol les cartes « dates » de manière à faire une frise chronologique, et invitez les binômes d'élèves à se placer par ordre chronologique. Vérifiez ensemble que la chronologie des événements a été respectée à l'aide de la « fiche frise chronologique – données ».
5. Vous pouvez ensuite questionner les élèves : quels sont les événements, les textes et les acteurs importants liés au dérèglement climatique ? quels sont leurs objectifs généraux ? percevez-vous un lien avec les droits humains ?

## **ANNEXE 1**

### **MODELE D'ARBORESCENCE – LE FIL DES MOTS**

---



## **ANNEXE 2**

### **GLOSSAIRE – DÉFINITIONS LIÉES AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE**

---

#### **Atténuation :**

Mesures destinées à réduire ou à empêcher les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter les changements climatiques.

*Complément : citons par exemple le recours à de nouvelles technologies et aux énergies renouvelables, les projets visant à rendre certains équipements vieillissants plus efficaces sur le plan énergétique, la modification de certaines pratiques de gestion ou de certains comportements de consommation, l'amélioration de l'isolation des bâtiments ou encore l'extension des forêts et autres « puits » permettant de capter davantage de CO<sub>2</sub> présent dans l'atmosphère.*

**Sources :** *Amnesty International, [Lexique sur Le Monde](#)*

#### **Changement (ou dérèglement) climatique :**

Ensemble des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.

**Source :** *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques - [CCNUCC](#) (article 1)*

#### **Émissions de carbone :**

Emissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dues essentiellement à la combustion de carburants fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon), de déchets solides, d'arbres et de produits du bois. Les modifications de l'usage des terres jouent également un rôle. La déforestation et la dégradation des sols libèrent du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, alors que la régénération des surfaces forestières en consomme.

*Complément : selon le Cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de la combustion de carburants fossiles et les activités industrielles sont responsables d'environ 78 % de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre enregistrées entre 1970 et 2010.*

**Sources :** *Amnesty International, Agence américaine de protection de l'environnement*

#### **Émissions de gaz à effet de serre (EGES) :**

Les **gaz à effet de serre** sont des gaz présents en grand nombre dans l'atmosphère terrestre et qui ont la propriété de retenir la chaleur (radiation à ondes longues) dans l'atmosphère. L'augmentation des volumes d'émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère renforce l'effet de serre, ce qui entraîne un réchauffement à l'échelle mondiale, et donc des changements climatiques.

*Complément : le dioxyde de carbone arrive en première position des gaz à effet de serre émis par les activités humaines, suivi par le méthane et le protoxyde d'azote. Citons*

également les hydrofluorocarbures, les fluorocarbures et l'hexafluorure de soufre, moins présents dans l'atmosphère, mais extrêmement puissants.

**Source : Amnesty International**

### **Réchauffement climatique :**

Le réchauffement climatique est une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre. Ce phénomène est causé par l'augmentation de l'effet de serre due à l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

*Complément : la température moyenne à la surface de la Terre s'est élevée de 0,85 °C depuis 1880 (...). En fonction des scénarios d'émissions de gaz à effet de serre, les modèles climatiques prévoient une hausse des températures de l'air allant de 0,3 °C à 4,8 °C à l'horizon 2081-2100, par rapport à la période 1986-2005. (...) Ce réchauffement s'accompagnera d'une montée du niveau moyen des mers de 26 cm à 98 cm d'ici à la fin du siècle et aura de multiples impacts : fonte des calottes polaires et des glaciers, événements extrêmes (vagues de chaleur, sécheresses, pluies diluviennes) plus intenses et plus fréquents, risques pour la sécurité alimentaire, extinction d'espèces... C'est pourquoi on parle plus largement de changement (ou dérèglement) climatique.*

*Pour aller plus loin, vous pouvez regarder la vidéo sur le site [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) : "[Comprendre le réchauffement climatique en 4 minutes](#)"*

**Sources :** [Lexique sur Le Monde](#), [Futura Sciences](#), [Vikidia](#)

### **Justice climatique :**

Terme employé par certaines organisations de la société civile et certains mouvements sociaux pour souligner les conséquences que peut avoir le changement climatique en matière de justice et la nécessité d'élaborer des politiques publiques justes en réponse audit changement. (...)

*Complément : la démarche dite de la justice climatique procède du constat, selon lequel les personnes les plus exposées aux conséquences du changement climatique sont celles qui ont le moins contribué au problème. Celles qui portent la plus grande part de responsabilité pour le changement climatique sont par conséquent invitées à se porter aux avant-postes de la lutte contre ce phénomène, conformément au principe du droit environnemental des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. La démarche de la justice climatique plaide en outre pour l'équité intergénérationnelle, et donc pour que les générations futures ne soient pas amenées à assumer un fardeau excessif.*

**Source : Amnesty International**

## ANNEXE 3

### FICHE FRISE CHRONOLOGIQUE - DONNÉES

Ce tableau sert à l'animateur ou l'animatrice. Il sert de base aux cartes Acteurs/Événements/Textes, cartes descriptions, carte Dates.

Acteurs/Événements/Textes	Description	Date
Organisation météorologique internationale	Création de cet organisme qui a pour objectif de faciliter les échanges d'informations relatives au temps par-delà les frontières nationales. Il deviendra l'Organisation météorologique mondiale (OMM) en 1950 et sera rattaché aux Nations Unies en 1951.	1873
World Wildlife Fund (WWF)	Création de cette organisation caritative. L'argent collecté est directement reversé à des organisations non-gouvernementales qui mènent des projets de conservation partout dans le monde.	1961
Programme des Nations Unies pour l'Environnement	Création. L'organisation définit le programme environnemental mondial, favorise la mise en œuvre cohérente de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies et sert de défenseur de l'environnement mondial.	1972
Conférence sur le climat des Nations Unies à Genève	Organisée à Genève par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), c'est la première conférence mondiale sur le climat. Elle fait l'état des lieux des connaissances sur le climat, et sur l'impact de sa variabilité et de son évolution sur les sociétés humaines. Elle lance le « Programme climat mondial », un programme scientifique international visant à mieux comprendre le système climatique, et à faciliter l'adaptation à ses évolutions.	1979
Premier sommet de la Terre	Ce sommet se tient à Rio de Janeiro (Brésil). Adoption de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). Elle reconnaît l'existence des changements climatiques et la responsabilité humaine dans ce phénomène. Elle impose aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ceux-ci et fixe un objectif ultime : la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui ne met pas en danger le climat mondial. Universelle, elle est aujourd'hui ratifiée par 197 pays et l'Union européenne.	1992
Protocole de Kyoto	Adoption de ce protocole, qui est le premier accord international contraignant sur des	1997

	engagements chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre une réduction globale de ces émissions de 5,2% entre 2008 et 2012 par rapport à 1990.	
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et Al Gore	Cette entité et cette personne reçoivent le Prix Nobel de la Paix « <i>pour leur effort dans la construction d'une meilleure connaissance et transmission du changement climatique induit par l'homme et pour avoir jeté les bases des mesures qu'il est nécessaire de prendre pour contrecarrer un tel changement</i> ». En 2006, Al Gore, ancien vice-président américain, avait réalisé un documentaire sur le changement climatique <i>Une vérité qui dérange</i> .	2007
Paquet Energie Climat 2020	Le Conseil européen adopte un plan de lutte contre le réchauffement climatique pour 2013-2020 : diminution de 20% des émissions, augmentation à 20% de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'UE et amélioration de 20% de l'efficacité énergétique de l'Union européenne.	2008
Accord de Copenhague	Signé lors de la COP15 à Copenhague, cet accord rassemble des orientations à l'échelle planétaire sur le traitement du changement climatique en particulier sur la réduction des émissions et les financements pour les pays en développement pour les prochaines décennies. Il fixe un objectif de contenir le réchauffement climatique sous 2°C d'ici la fin du siècle et l'engagement d'un effort de la part des pays développés de 30 milliards de dollars sur 2010-2012, porté à 100 milliards de dollars de financements publics et privés par an en 2020. Il encourage également les Etats à communiquer tous les deux ans leurs actions de réduction des émissions.	2009
Fonds vert	Il est le principal instrument multilatéral de financement des politiques climatiques pour les pays en développement. C'est l'un des instruments du mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). À ce titre, il contribue au financement des engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris.	2010
5 <sup>ème</sup> rapport du GIEC	Publication. Dans ce rapport, les scientifiques confirment la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique. Ce 5 <sup>e</sup> rapport est le 5 <sup>ème</sup> d'une commencée en 1990 par le Groupement d'experts intergouvernemental sur	2014

	<p>l'évolution du climat. Créé en 1988, cet organisme est chargé du suivi scientifique des processus de réchauffement climatique. Il est placé sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Organisation Météorologique mondiale.</p>	
COP21 à Paris	<p>Lors de cette COP, est adopté l'accord de Paris dont les objectifs visent à contenir la hausse des températures sous 1,5°-2°C, portent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux conséquences du changement climatique et la mobilisation de financements. Il entrera en vigueur en 2016.</p>	2015
Affaire du Siècle	<p>Campagne de justice climatique en France initiée par quatre associations (Fondation pour la nature et l'homme, Greenpeace France, Notre Affaire à tous et Oxfam France) le 17 décembre 2018 visant à poursuivre en justice l'Etat pour son inaction en matière de lutte contre le réchauffement climatique.</p>	2018

**Sources :**

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat-et-environnement/la-lutte-contre-le-changement-climatique/les-negociations-internationales-en-matiere-de-lutte-contre-les-deregllements/article/chronologie-des-negociations-climat-de-1988-a-aujourd-hui>
- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat-et-environnement/la-lutte-contre-le-changement-climatique/le-financement-un-enjeu-essentiel-dans-la-lutte-contre-le-changement-climatique/>
- [https://www.lemonde.fr/cop21/visuel/2015/11/30/les-negociations-climatiques-internationales-en-10-dates\\_4820353\\_4527432.html](https://www.lemonde.fr/cop21/visuel/2015/11/30/les-negociations-climatiques-internationales-en-10-dates_4820353_4527432.html)
- <https://www.wwf.fr/qui-sommes-nous/histoire>
- <https://public.wmo.int/fr/%C3%A0-propos-de-nous/qui-sommes-nous#:~:text=L'Organisation%20m%C3%A9t%C3%A9orologique%20mondiale%20est,193%20%C3%89tats%20et%20territoires%20membres.&text=Elle%20a%20favoris%C3%A9%20la%20collaboration,m%C3%A9t%C3%A9orologie%20%C3%A0%20quantit%C3%A9%20de%20domaines.>
- <https://reseauactionclimat.org/>
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire\\_du\\_si%C3%A8cle](https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_du_si%C3%A8cle)

## **ANNEXE 4**

### **LES PANNEAUX « ACTEURS/ÉVÉNEMENTS/TEXTES »**

---

Accord de  
Copenhague

Fonds vert

5ème rapport  
du GIEC

COP21 à Paris

Premier sommet de  
la Terre

Protocole de Kyoto

Groupe d'experts  
intergouvernemental  
sur l'évolution du  
climat (GIEC) et Al  
Gore

Paquet Energie  
Climat 2020

Organisation  
météorologique  
internationale

World Wildlife Fund  
(WWF)

Programme des  
Nations Unies pour  
l'Environnement

Conférence sur le  
climat des Nations  
Unies à Genève

# Affaire du Siècle

## **ANNEXE 5**

### **LES PANNEAUX « DESCRIPTION »**

---

Campagne de justice climatique en France initiée par quatre associations (Fondation pour la nature et l'homme, Greenpeace France, Notre Affaire à tous et Oxfam France) le 17 décembre 2018 visant à poursuivre en justice l'Etat pour son inaction en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

<p>Création de cet organisme qui a pour objectif de faciliter les échanges d'informations relatives au temps par-delà les frontières nationales. Il deviendra l'Organisation météorologique mondiale (OMM) en 1950 et sera rattaché aux Nations Unies en 1951.</p>	<p>Création de cette organisation caritative. L'argent collecté est directement reversé à des organisations non-gouvernementales qui mènent des projets de conservation partout dans le monde.</p>
<p>Création. L'organisation définit le programme environnemental mondial, favorise la mise en œuvre cohérente de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies et sert de défenseur de l'environnement mondial.</p>	<p>Organisée à Genève par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), c'est la première conférence mondiale sur le climat. Elle fait l'état des lieux des connaissances sur le climat, et sur l'impact de sa variabilité et de son évolution sur les sociétés humaines. Elle lance le « Programme climat mondial », un programme scientifique international visant à mieux comprendre le système climatique, et à faciliter l'adaptation à ses évolutions.</p>

<p>Ce sommet se tient à Rio de Janeiro (Brésil). Adoption de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). Elle reconnaît l'existence des changements climatiques et la responsabilité humaine dans ce phénomène. Elle impose aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ceux-ci et fixe un objectif ultime : la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère à un niveau qui ne met pas en danger le climat mondial. Universelle, elle est aujourd'hui ratifiée par 197 pays et l'Union européenne.</p>	<p>Adoption de ce protocole, qui est le premier accord international contraignant sur des engagements chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre une réduction globale de ces émissions de 5,2% entre 2008 et 2012 par rapport à 1990.</p>
<p>Cette entité et cette personne reçoivent le Prix Nobel de la Paix « <i>pour leur effort dans la construction d'une meilleure connaissance et transmission du changement climatique induit par l'homme et pour avoir jeté les bases des mesures qu'il est nécessaire de prendre pour contrecarrer un tel changement</i> ».</p> <p>En 2006, Al Gore, ancien vice-président américain, avait réalisé un documentaire sur le changement climatique <i>Une vérité qui dérange</i>.</p>	<p>Le Conseil européen adopte un plan de lutte contre le réchauffement climatique pour 2013-2020 : diminution de 20% des émissions, augmentation à 20% de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de l'UE et amélioration de 20% de l'efficacité énergétique de l'Union européenne.</p>

<p>Signé lors de la COP15 à Copenhague, cet accord rassemble des orientations à l'échelle planétaire sur le traitement du changement climatique en particulier sur la réduction des émissions et les financements pour les pays en développement pour les prochaines décennies.</p> <p>Il fixe un objectif de contenir le réchauffement climatique sous 2°C d'ici la fin du siècle et l'engagement d'un effort de la part des pays développés de 30 milliards de dollars sur 2010-2012, porté à 100 milliards de dollars de financements publics et privés par an en 2020. Il encourage également les Etats à communiquer tous les deux ans leurs actions de réduction des émissions.</p>	<p>Il est le principal instrument multilatéral de financement des politiques climatiques pour les pays en développement. C'est l'un des instruments du mécanisme financier de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). À ce titre, il contribue au financement des engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris.</p>
<p>Publication. Dans ce rapport, les scientifiques confirment la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique. Ce 5<sup>ème</sup> d'une commencée en 1990 par le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.</p> <p>Créé en 1988, cet organisme est chargé du suivi scientifique des processus de réchauffement climatique. Il est placé sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et de l'Organisation Météorologique mondiale.</p>	<p>Lors de cette COP, est adopté l'accord de Paris dont les objectifs visent à contenir la hausse des températures sous 1,5°-2°C, portent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation aux conséquences du changement climatique et la mobilisation de financements. Il entrera en vigueur en 2016.</p>

## **ANNEXE 6**

### **LES PANNEAUX « DATES »**

---

2018

1992

1997

2007

2008

2009

2010

2014

2015

1873

1972

1961

1979

